

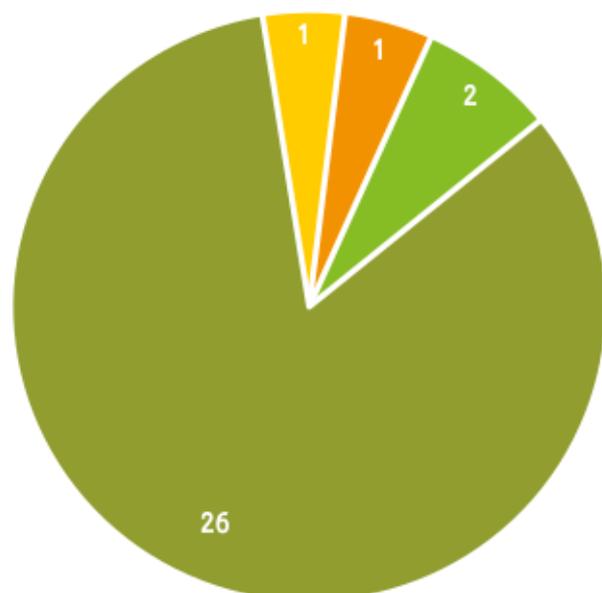
Lieu : La Porcherie
Département : Haute Vienne
Altitude : 500 m
Pluviométrie : 1000 mm
Sol : sablonneux
UTH : 1

Repères

Date installation : 2013
OTEX : 4813 Ovins- Caprins
Atelier de transfo : 15 %
Statut juridique : Individuel
Régime fiscal : Forfait

Dès son installation, Laure Chazelas a fait le choix d'un système paysan : petit système économe et autonome. Après avoir été sept ans animatrice au CIVAM ADAPA, l'envie de s'installer l'a rattrapé pour mettre en pratique l'interaction animal-prairie qui l'a toujours intéressée. Laure s'est installée avec un troupeau d'ovins, troupeau qu'elle est capable de manipuler et gérer seule afin d'être la plus autonome possible. Car, à son installation, l'objectif était et reste clair « être la plus autonome possible, sans béquille, sans complémentation aux mères ni agneaux, sans minéraux, ni engrais : je veux produire avec ce qui m'entoure, l'herbe et les milieux semi-naturels. Et ce, car je ne veux pas que ma marge soit absorbée par un marchand d'aliments... ». Laure a donc fait le choix d'une agriculture vivrière, en lien avec le territoire.

DESCRIPTIF DE L'ASSOLEMENT ET ROTATION



Surfaces en hectares

- Prairies permanentes
- Prairies temporaires
- Culture fourragère : colza
- Céréales : blé tendre

SAU totale : 47,1

Prairies permanentes : 26 ha, dont zones humides : 5 ha
Prairies temporaires : 2 ha
Landes : 12 ha
Culture fourragère colza : 1 ha
Culture annuelle blé : 1 ha
Culture autre : 0,1 ha

Rotation type:

Rotation type : 7 ans : prairies (5ans) > blé > colza dérobé
Prairies permanentes fauchées / pâturées : 15 ha = 2,4TMS/ha
Prairies temporaires fauchées / pâturées : 2 ha = 6TMS/ha
Prairies uniquement pâturées : 11 ha = 6TMS/ha

Cheptel :

Races : Base charollais avec croisement avec vendéen et chamoise (préfère cette dernière race car le gabarit est plus intéressant, tout en gardant suffisamment de rusticité)

Nombre UGB : 36,8 : 120 brebis, 35 agnelles de renouvellement, 155 agneaux et 3 génisses de plus de 2 ans

QUELQUES CHIFFRES

Entrées

- Semences et plants : 122 €
- Poudre de lait : 542 €
- Frais vétérinaires : 681 €
- Carburant : 1500 €
- Amendement : 0 €

Sorties

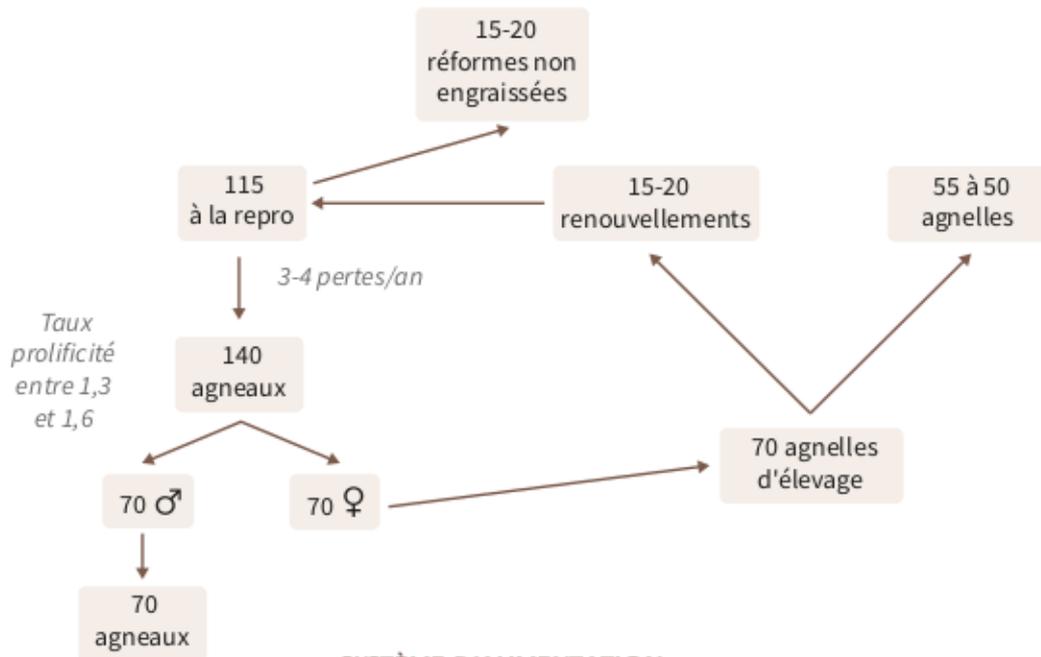
- Production nette : 15330 €
 - ▶ 70 agneaux de 18 kg de PC
 - ▶ 55 à 50 agnelles de 16 kg PC
 - ▶ 15 à 20 réformes par an
 - ▶ Majeure partie animaux vendus en filière longue (seulement 20 agneaux en VD)

Divers

- Azote : 352 kgN/ha SAU
- Carburant : 300 L
- Fioul : 700 L
- 56 % IAE en%SAU

SCHEMA ZOOTECHNIQUE DU SYSTEME D'ÉLEVAGE

UGB par catégorie - Période mise bas - Nombre naissance - Age sevrage - Lutte



SYSTÈME D'ALIMENTATION

Pâturage toute l'année, sauf pendant 1 mois, en hiver.

Production fourragère : 15 ha de fauchés pour 36 T de foin soit 2,4 TMS/ha

Autonomie fourragère : 200 kg de foin / brebis

Autonomie concentré : 0 concentrés

Chargement UGB/ha : 1 en hiver soit 6 brebis/ha

Brebis 1 mois seulement en bâtiment. Le reste du temps, elles sortent tous les jours.

Lots	Mois				
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Brebis				← Agnelage →	
Agneaux (agnelles avant constitution 2 ^{ème} lot)				Prairies proches : déprimage	
Agneaux à l'engraissement (report)	Colza four.				
Agnelles de renouvellement	Bonnes prairies				
	Bon foin - env. 300G/tête/jour				
Vaches	Mauvaises prairies			Prairies proches : déprimage	
	Foin moyen - env. 400-500G/tête/jour				
	Prairies humides				

■ Besoins forts ■ Temps en bergerie

DESCRIPTION DES PRATIQUES DE PÂTURAGE

Pâturage hivernal

En moyenne les **brebis en gestation** passent un mois à l'intérieur au foin. Elles tournent un petit peu le reste du temps, ayant donc en permanence un peu d'herbe mais avec une grosse ration de foin (200 kg/jours pour les brebis suitées). A partir de janvier, les 6 ha directement attenants à la ferme ne sont plus pâturés

Le **lot à l'engrais** (mâles exclusivement à cette période de l'année) tourne sur les meilleures prairies et sur le colza fourrager qui lui est exclusivement réservé, avec également un peu de foin (1 botte 200 kg/ 10 jours pour 50 à 70 animaux). Le pâturage du colza et de la navette permet d'accélérer l'engraissement des agneaux. Ils seront ainsi vendus plus vite ce qui abaissera d'autant le chargement trop élevé pour l'hiver.

Le **lot d'agnelles de renouvellement** tourne également dehors mais sur les plus mauvaises prairies avec du foin (idem en quantité mais moins d'animaux donc plus grosse ration de foin), ce qui permet de sélectionner sur la rusticité : les agnelles qui sortent en meilleur état de l'hiver sont celles qui sont gardées, et les autres sont engraisées au cours du printemps et vendues dans la foulée.

Déprimage

Les agnelages sont calés mi avril pour avoir 1 mois d'herbe avant les agnelages. Au cours du dernier mois de gestation, la réduction de la taille de la panse (à cause du fœtus) doit être compensée par une ressource concentrée en énergie. Or cette ressource ne sera disponible qu'à partir de mi mars (démarrage de la pousse de l'herbe). Les céréales peuvent également être déprimées mais ne représentent que quelques jours d'alimentation. Les paddocks ont une taille moyenne de 1 ha (pour les brebis). Pour les agneaux de report et agnelles, il s'agit plutôt de paddocks de 0,5 ha. Au cours du déprimage, les brebis toument tous les 2 jours et ont également un peu de foin à disposition.

Pâturage de printemps

Pas de sélection au préalable de la surface de fauche (car Laure dispose de pas mal de terres moto-mécanisables) : la

pousse conditionne le débrayage et certaines parcelles ne sont débrayées que lorsque Laure est dépassée par la pousse. La surface située aux alentours du bâtiment est en revanche systématiquement fauchée (moins bon accès à l'eau et moins d'ombre) avec une fin de déprimage à la mi avril (plus tardif pour les surfaces de l'auréole supérieure).

Au printemps (période de pleine pousse), les brebis suitées passent 3-4 jours par paddock et ne reviennent pas avant 15-20 jours (règle pour les 2 premiers tours de pleine pousse). Dans le cas où la pousse serait trop vigoureuse, Laure préfère mettre les brebis dans une herbe trop haute plutôt que de débrayer une nouvelle parcelle pour la fauche, ce qui déséquilibrerait la surface à pâturer en période de pleine pousse. Le gaspillage reste aussi moindre dans cette situation, les brebis ne couchant pas l'herbe malgré sa hauteur.

Les agneaux de l'année suivent en permanence les brebis à l'extérieur, et cela dès les premiers jours de leur vie. Quant à la surface pâturée par les agneaux de report et les agnelles non gardées pour le renouvellement, le chargement diminue au cours du printemps et début de l'été, au fur et à mesure des ventes.

Pâturage d'été

Au sevrage (mi août), les brebis tarées sont gardées sur l'exploitation encore 15 jours avec un peu de pâturage et un peu de foin, puis partent dans la lande à partir de fin août, où elles vont passer deux mois, avec les agnelles de renouvellement de 1 an et quelques. Elles y trouvent de la molinie et de la bourdaine (arbrisseau), un peu de bruyère et de l'ajonc (auquel elles ne touchent pas sauf la fleur).

Les surfaces de fauche sont rembrayées début août. Elles sont donc exclusivement réservées aux agneaux de l'année, qui ont également à disposition les prairies humides réservées. La surface pâturée de l'auréole supérieure peut ainsi progressivement régénérer sa surface herbacée.

Pâturage d'automne

Si l'année est assez pluvieuse, il y a des repousses en septembre/octobre et donc de la ressource normalement jusqu'à décembre. Quand les brebis reviennent à l'automne de

Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
					← Lutte →	
						Bergerie
	Prairies et zones humides		Landes			Prairies éloignées : qualité moyenne
		Un peu de foin				+ bon foin : 50/50 ration pâture/foin
	Prairies et zones humides	← Sevrage →			← Vente →	
		Un peu de foin				
				Colza four.		
	Prairies et zones humides					Bonnes prairies
						Bon foin - env. 300G/tête/jour
			Landes			Mauvaises prairies
						Foin moyen - env. 400-500G/tête/jour
						Prairies humides
		Prairies éloignées				
		+ Mauvais foin				

la lande, elles vont sur les prairies les moins riches (max 2-3 jours par parcelle avec un temps de retour de 1 mois-1 mois et demi) avec du foin (50/50 au niveau de la ration pâture/foin) ce qui permet d'économiser de la ressource pâturée pour janvier-février. Les agneaux de l'année ont également un peu de foin mais plus pour tamponner. La prairie humide peut également être utilisée à cette période comme une variable d'ajustement.

Les brebis rentrent à l'intérieur au plus tard fin décembre.

Laure constitue deux lots d'agneaux à l'automne (mâles castrés VS femelles) puisque seuls les mâles iront pâturer le colza. Ces mâles sont subdivisés en petits lots, seuls ceux proches de la finition allant pâturer le colza, avec un premier passage en octobre (1 mois de pâturage) et un second en janvier (quelques jours). Les agneaux y pâturent par lots de 20.

COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION

La quasi totalité des mâles castrés partent en filière longue, à l'exception des derniers commercialisés en vente directe :

Avec des mises bas en avril, les premiers **mâles castrés** partent en octobre (en général les simples qui s'engraissent plus vite que les doubles) à 19-20 kg PC (sauf cette année où ils font 16-17 kg PC du fait du manque d'herbe). Le pic de vente intervient en décembre mais les ventes peuvent s'échelonner jusqu'à tard dans la saison de pâturage suivante, au printemps, voire l'été pour les derniers. Les agneaux se stabilisent en général en hiver (janvier à mars), parfois grossissent un peu, et repartent bien au printemps (mais certains se finissent au foin). Les derniers vendus font en général 16-17 kg PC. Si l'herbe est suffisante, le poids moyen des agneaux est de 18-19 kg PC.

Aucun problème de conformation :

- 50 % U et 50 % R
- 63 % de 3 et 33 % de 2

Laure ne rencontre aucun problème à commercialiser ses agneaux (et notamment ceux de report) en filière longue : la

SICA Pré Vert (coop bio) veut des agneaux dont le poids est compris entre 16 et 22 kg de PC et ne tient pas compte de l'âge. Ils préfèrent une classe d'engraissement de 3 mais ne rechignent pas à prendre des agneaux classés 2.

Les premières **agnelles** à partir ont environ 1 an et pèsent 16-17 kg de PC (croissance moins rapide que les castrés du fait d'une alimentation hivernale bien moins riche). Laure arrête de commercialiser en filière longue à partir de fin mai début juin et commercialise donc en vente directe les demières, de juin à août. Les dernières à partir (ainsi que les tout derniers agneaux de report) partent donc en VD : une vingtaine d'agnelles de 20 à 22 kg PC et 1 à 2 agneaux de report.

Laure réforme 10 à 20 **brebis** par an, suite au sevrage des agneaux, puis les vend 1 mois plus tard en septembre-octobre, à 40-50 euros par brebis. Pas d'engraissement véritable car la coopérative ne les prendrait pas plus chères. Elle en tue 1 à 2 par an pour sa propre consommation.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES (CHIFFRES 2016)

Produit : + 20 809 €

Charges : - 12 357 €

Valeur ajoutée : + 8 452 €

Subventions agricoles : + 22 414 €

Impôts, taxes et charges sociales :

- 6 046 €

EBE : + 24 820 €

Amortissement du matériel : - 3 764 €

Annuités : 0

Donc un résultat courant de 21 056 €
= pérennité de l'emploi

ZOOM - Les agneaux de report et l'engraissement à l'herbe

Suite à la première sécheresse intervenue en 2015, Laure commence à faire de l'agneau de report. Pour ce faire, elle castré les agneaux mâles dans l'optique de les élever exclusivement à l'herbe et ne s'interdit pas d'allonger l'engraissement sur deux saisons. Ainsi, tous les agneaux non finis avant leur premier hiver sont gardés pour une finition au printemps et début d'été. Dans la pratique il s'agit le plus souvent des doubles (leur engraissement étant plus long comparé aux simples). Elle vend en moyenne une quarantaine d'agneaux avant décembre (permet une diminution du chargement pour la période hivernale) et prolonge l'engraissement des autres jusqu'au printemps.

Laure a fait le choix de castrer les agneaux à la pince à 4-5 mois, au moment du sevrage. La castration permet non seulement une gestion simplifiée des lots (pas besoin de séparer les mâles et les femelles) et facilite leur engraissement, puisqu'au niveau de la vitesse d'engraissement un agneau mâle castré aura un comportement intermédiaire entre mâles entiers et femelles. Le pâturage de couverts s'inscrit dans la continuité de la logique d'engraisser des animaux le plus possible à partir de ressources pâturées. Le colza fourrager ou la navette, semés en juillet suite à la moisson des céréales, peuvent être pâturés une première fois en octobre et une éventuelle seconde fois en janvier-février. Les couverts, plus riches que l'herbe d'automne, permettent d'accélérer la finition des agneaux mâles castrés.